



TAUX DE FRET POUR LA SAISON 2023 KIVALLIQ, DE CHURCHILL

(le 24 mars 2023)

Port de Chargement: CHURCHILL, Manitoba Canada

DESTINATION	VERS LE NORD (taux par tonne revenu)	VERS LE NORD 20' Taux par conteneur de 20' du marchand	NSDR (inclus empotage, livraison, retour de cntr NEAS 20')	RÉTROGRADE CYLINDRES & BARILS VIDES PAR UNITÉ	RETROGRADE 20' CONTENEUR 20' VIDES PAR UNITÉ	RÉTROGRADE & LATERAL (taux par tonne revenu)
Kivalliq «E»						
Arviat Baker Lake Chesterfield Inlet Coral Harbour Rankin Inlet Whale Cove	\$331.88	\$5,112.43	N/A	N/A	N/A	\$298.56

Notice

- (1) Basé sur le conteneur ne dépassant pas 20'L x 8'W x 8.5'H ; poids maximum par unité est 15 000 kg brut.
- (2) Le taux par tonne revenu s'applique par tonne métrique de 1000 kilogramme de poids brut ou par 2.5 mètres cubes selon la méthode qui produit le plus haut revenu par morceau. Les dimensions hors-tout de chaque morceau seront utilisées pour en déterminer le volume.
- (3) Marchandises dangereuses (Cl 2-9) seront assujettis à une surcharge de 20% du taux applicable, minimum \$150 par shipment; Explosives (Cl 1) et matière radioactive seront sujets à des négociations spéciales aux préalables.
- (4) Le conteneur de NEAS doit être vidé à temps par le Marchand afin que le conteneur vide soit disponible pour être retourné sur le même navire qui en a effectué le transport nordiques, car autrement, les frais de surestaries seront applicables.
- (5) Taxes applicables en sus.
- (6) Le taux pour la cargaison rétrograde, latéral, recyclable rétrograde et déchet solide rétrograde sera 65% du taux Northbound applicable.
Toute véhicule inopérable devra être accepté par NEAS .
- (7) Toute cargaison latéral sera assujettis à la rotation de ports.

Cette feuille de taux se veut un outil de consultation rapide seulement.

Les taux et le transport sont assujettis aux termes et conditions du contrat de transport maritime en vigueur lors de l'expédition lequel doit être exécuté en temps opportun par les parties.